

**GOVERNANCE DE LA CARAC :  
un Conseil d'administration dans la continuité  
autour de son Président Gérard HOURY  
pour poursuivre la dynamique engagée**

À l'issue de son Assemblée générale des 18 et 19 juin 2026, la CARAC annonce le renouvellement de sa gouvernance, conformément à ses statuts, avec l'élection de son Conseil d'administration puis de sa présidence.

**Gérard HOURY** est nommé Président du Conseil d'administration, entouré de **Christophe BAYARD** et **Marie-Paule ZUSSY** comme Vice-Présidents. Cette équipe s'appuie sur une expérience éprouvée et une connaissance intime de la mutuelle pour porter, au bénéfice des adhérents, les ambitions de développement de la CARAC.



De Gauche à droite : Christophe Bayard, Marie-Paule Zussy, Gérard Houry, Michel Andignac

La nouvelle présidence, aux côtés du Directeur général **Michel ANDIGNAC**, s'inscrit dans la poursuite des orientations engagées ces dernières années par la précédente mandature qui a permis de construire un acteur mutualiste de référence de l'épargne de long terme et du conseil patrimonial. Cette dynamique se prolongera dans un contexte de transformation durable de la mutuelle.

La CARAC tient à saluer le travail engagé sous la présidence de **Pierre LARA** qui a permis de conduire une transformation profonde de son modèle, de renforcer sa solidité et de structurer les bases de son développement actuel.

**Gérard HOURY, Président de la CARAC**, déclare : « Je mesure pleinement l'honneur et la responsabilité qui m'est confiée. Aux côtés de Christophe Bayard et Marie-Paule Zussy, avec l'ensemble du Conseil d'administration, nous nous inscrivons dans la continuité du travail accompli ces dernières années afin de poursuivre le développement de la CARAC au service de ses adhérents. Dans un environnement en évolution, notre priorité sera de consolider la trajectoire engagée aux côtés de Michel Andignac, notre Directeur général, en restant fidèles à notre modèle mutualiste et à ses valeurs de solidarité et d'indépendance ».

**Michel ANDIGNAC, Directeur général de la CARAC**, souligne : « Je me réjouis de la constitution de ce Conseil d'administration renouvelé afin de poursuivre la transformation engagée par la précédente mandature. Son expérience, sa diversité et son engagement collectif constituent des atouts essentiels pour poursuivre notre dynamique et accompagner durablement le développement du groupe au service de ses adhérents et clients.

*Je tiens, à cette occasion, à remercier très chaleureusement Pierre Lara pour tout le travail accompli et adresse tous mes vœux de réussite à notre nouvelle présidence. »*

Le Conseil d'administration de la CARAC compte désormais 22 administrateurs (10 administratrices et 12 administrateurs) contre 20 lors de la précédente mandature, renforçant ainsi sa capacité à accompagner les ambitions de développement de la mutuelle.

### **La nouvelle composition du Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration élu lors de l'Assemblée générale des 18 et 19 juin 2026 est composé de :

- Gérard HOURY, Président
- Christophe BAYARD, Vice-président
- Marie-Paule ZUSSY, Vice-présidente
- Marie-Thérèse ALONZO
- Aurore Barazer de LANNURIEN
- Laurent BAZIN
- Véronique BETEGNIES
- Laurence BRICE
- Amaury BUINO
- Jean-Philippe COUASNON
- Christophe CROCHU
- Sandrine de MAYENNE
- Claude DIACONO
- Henri-Noël GALLET
- Régis HOLO
- Françoise LANFRANCHI
- Laurent LE GOC
- Marc LEMOINE
- Astrid MARAGE
- Aurore MONPOU
- Estelle ROUCOU
- Pascal THEVENON

### **Les parcours du Président et des Vice-présidents**

**Gérard HOURY, Président de la CARAC**, est délégué depuis 2016 dans la section Centre, administrateur depuis 2018 et préside, depuis 2021, le Comité des risques du Groupe. Il met au service de la mutuelle une solide expérience en stratégie commerciale et en développement d'activités.

Agent commercial indépendant depuis 1985, il accompagne de nombreux groupes, PME et TPE du secteur agroalimentaire dans la grande distribution, avec une expertise reconnue en négociation grands comptes et en conquête de parts de marché.

**Christophe BAYARD, Vice-président**, a été élu en 2012 dans la section Aquitaine en tant que délégué puis administrateur de la CARAC. Il est Vice-président depuis 2018. Il a été membre du Comité budgétaire puis responsable du Comité d'audit. Il est sponsor du plan stratégique depuis 2019. Il est également administrateur de Selencia. Issu du monde militaire, il a mené une carrière au sein des armées qui lui a permis d'acquérir une solide expérience du commandement et de la gestion opérationnelle.

**Marie-Paule ZUSSY, Vice-présidente** est administratrice de la CARAC depuis 2021, membre du comité des risques et engagée au sein du groupe de travail « Mutuelle à mission ». Elle est également administratrice de Selencia, où elle préside le comité d'audit et des risques. Déléguée depuis 2018, elle a exercé les fonctions de Vice-présidente de la section Alsace. Professionnelle reconnue de la fonction financière, elle a effectué l'essentiel de sa carrière dans le secteur industriel, notamment en tant que directrice administrative et financière.

#### **Le Groupe CARAC est constitué de :**

**La CARAC**, Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance à taille humaine, qui conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine. La CARAC dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble du territoire qui, grâce à leur expertise, conseillent et accompagnent les épargnants dans la durée, face aux complexités du monde financier. Elle s'appuie aussi sur des délégués, représentant les adhérents et participant activement à la vie de la mutuelle.

Fière de son histoire centenaire, de sa culture et de ses valeurs mutualistes, la CARAC se fait un devoir d'être à la hauteur des attentes de ses adhérents. Garante de leur intérêt à la fois collectif et individuel, elle incarne un modèle avisé qui fait de ses adhérents des acteurs à part entière de la gouvernance.

**Selencia** est une société d'assurance spécialisée dans la création et la gestion de contrats d'assurance vie depuis 1903. Elle met son expertise au service de ses partenaires CGP afin de leur proposer des solutions innovantes en termes de produits et de services. Selencia s'appuie pour cela sur une gamme étendue de produits d'épargne et de retraite.

**Atream**, créée en 2008, est une société de gestion spécialisée dans la gestion d'actifs et de fonds immobiliers (OPCI, SCPI, FIA), experte dans la transformation du secteur du tourisme. Forte d'une équipe de plus de 50 experts de l'investissement immobilier et du Private Equity, Atream identifie et développe à la fois des solutions sur mesure pour les investisseurs institutionnels et des solutions collectives patrimoniales à destination des investisseurs privés.

**Le groupe Astoria** est un acteur majeur de la gestion de patrimoine en France. Fondé en 2002, il accompagne dans la durée des particuliers, des familles et des dirigeants avec une approche globale couvrant l'ensemble des besoins patrimoniaux : optimisation, transmission, retraite, fiscalité et structuration des actifs. S'appuyant sur des expertises complémentaires, le groupe Astoria propose un conseil personnalisé et des solutions diversifiées. Il a rejoint le groupe CARAC en 2026.

#### **Contacts presse CARAC**

Vanessa Vazzaz  
[vanessa.vazzaz@canyon-agency.com](mailto:vanessa.vazzaz@canyon-agency.com)  
06 34 32 24 23

Isabelle Genest  
Directrice de la communication  
Tél. : 01 55 61 56 23  
[igenest@carac.fr](mailto:igenest@carac.fr)